

LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE LA VILLE DE MONS a l'honneur de vous transmettre ci-après un complément à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du **LUNDI 22 MARS 2004, à 18 heures, à l'Hôtel de Ville de Mons, Salon Gothique.**

ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
64	<p style="text-align: center;"><u>SEANCE PUBLIQUE</u></p> <p style="text-align: center;"><u>RAPPORTEUR : M. DI RUPO</u></p> <p>Proposition de motion à propos du risque d'exclusion des chômeurs. Point inscrit à la demande de M. le Conseiller communal Jean-Pierre VISEUR</p>	Cab.Bourgmestre
65	<p style="text-align: center;"><u>HUIS CLOS</u></p> <p style="text-align: center;"><u>RAPPORTEUR : M. DI RUPO</u></p> <p>PERSONNEL OUVRIER. Mise à la pension pour inaptitude physique définitive d'un ouvrier qualifié définitif.</p>	1e 8/4089

Le Secrétaire communal,
Bernard VANCAUWENBERGHE

Le Bourgmestre-Président,
Elio DI RUPO